

## Informations concernant le congé de maternité de Dre Anne-Sophie Mottet

Bonjour,

Veillez prendre note que Dre Anne-Sophie Mottet sera en congé de maternité à partir d'octobre 2025.

Durant cette période, il vous sera possible de prendre un rendez-vous en **sans rendez-vous** à partir de 7h00 le matin même. Nous vous recommandons de prendre rendez-vous en ligne dès 7h00 (lundi au dimanche) pour une consultation le jour même ou par téléphone. Veuillez noter que, comme dans toute clinique, la ligne téléphonique du sans rendez-vous peut être difficile à joindre en raison du volume élevé de patients.

**Pour les examens gynécologiques** (seulement : pap test/cytologie/test VPH), merci de prendre directement un rendez-vous avec l'infirmière Sophie Plouffe pendant mon absence via le secrétariat (prise de rendez-vous en appelant idéalement entre 15h00 et 20h00).

**Pour les patients déjà suivis conjointement avec l'infirmière Sophie Plouffe concernant leur hypertension ou leur diabète**, vous pourrez continuer à prendre rendez-vous directement avec elle pendant mon absence via le secrétariat (prise de rendez-vous en appelant idéalement entre 15h00 et 20h00).

**Pour les patients déjà suivis conjointement avec l'inhalothérapeute Kim Savoie concernant leur MPOC/emphysème/bronchite chronique/Asthme**, vous pourrez continuer à prendre rendez-vous directement avec elle pendant mon absence via le secrétariat (prise de rendez-vous en appelant idéalement entre 15h00 et 20h00).

**Concernant les suivis pédiatriques**, pour les examens de vos bébés (rappels : 1, 2, 4, 6, 9, 12, 18 mois, 2, 3, 4 et 5 ans), veuillez prendre rendez-vous directement avec le sans rendez-vous de la clinique si vous avez des craintes ou via le CLSC pour l'examen du 18 mois (Programme Agir tôt).

**Pour les patients suivis conjointement avec l'infirmière Karine Joly**, vous pourrez continuer à prendre rendez-vous directement avec elle, comme à l'habitude via le secrétariat.

**Pour les patients suivis mensuellement** au moment de mon congé, vous serez redirigés vers un(e) collègue médecin pour la suite de vos rendez-vous.

Afin de faciliter la gestion de vos soins, nous vous prions de bien vouloir :

1. Vérifier auprès de votre pharmacie si vous avez besoin de renouvellements de prescriptions, afin que je puisse les préparer avant mon départ.
2. Prendre rendez-vous (si nécessaire) avec moi avant la fin du mois de août, idéalement par internet ou téléphone avec nos secrétaires, en raison de l'achalandage prévu.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Au plaisir de vous revoir à mon retour,  
**Dre Anne-Sophie Mottet**